Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260401-2026_0033-DE

COMMUNE DE PEAULE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 22
Pouvoirs : 1
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier le mercredi 25 mars 2026, s'est réuni, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François BREGER, Maire de PÉAULE

N° 2026-0033

PRESENTS : M. BREGER Jean François, DEGRES Lauriane, BOSQUILLON DE JENLIS Eric, ETIENNE Patricia, MOREAU Alain, PROVOST Odile, PARAZINES Claude, CRUAUD Muriel, RYO Nathalie, DE BIZEMONT Loeïza, STEVANT Anthony, LECLAIRE Elodie, GURIEC David, LE PENUIZIC Jean-Marc, DELAUNAY Gwénola, RICHARD Yvon, PERION Erwan, RYO Audrey, TRICHEREAU Benoit, RYO Gaël, PICAUD Nolwenn, ROUSSE Alexandre, RIVIERE Allan
ABSENTS : TRICHEREAU Benoit donne pouvoir à BOSQUILLON De JENLIS Eric
SECRETAIRE : BOSQUILLON De JENLIS Eric

Objet : VIE MUNICIPALE – Position du maire lors des décès

Le Procès-verbal de la séance a été affiché à la porte de la Mairie
Le 1er avril 2026

Monsieur le Maire propose de fixer pour la durée du mandat une position commune du Conseil Municipal en cas de décès des membres des familles des conseillers municipaux, des anciens membres du conseil municipal et du personnel communal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide en cas de décès des conjoint, père, mère, beau-père, belle-mère, enfants des familles des conseillers municipaux, des anciens membres du conseil municipal et du personnel communal :

- Avis dans la presse
- Gerbe

Le Maire
Jean François BREGER

MAIRIE DE PEAULE (Morbihan)